

TARIF D'ABONNEMENTS
 Paris et départements... 5 francs
 Départements... 4 francs
 Étranger... 6 francs
 Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION:
 ROUBAIX: 71, Grande-Rue & TOURCOING: 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES
 Paris... 5 francs
 Départements... 4 francs
 Étranger... 6 francs

UN DRAME SANGLANANT A MARCQ-EN-BARCEUL

SIX Pages 5 Centimes

LEDROIT D'INTERPELLATION

Le public ne connaît encore de la Chambre nouvelle que la politique oratoire — un petit public, car dans la masse du suffrage universel tous les citoyens n'ont pas le temps et bien peu auraient le courage de suivre avec attention des éloquentes qui s'étaient en harangues sans se préoccuper par des actes.

Après six séances épuisées en manifestations verbales auxquelles l'opposition s'est abstenue de prendre part, estimant sans doute qu'elle n'avait pas à se mêler à la querelle des radicaux et des socialistes, la majorité a affirmé sa pleine confiance dans le Gouvernement. Cette résolution préliminaire arrêtée, il ne semblait pas nécessaire de discuter de nouvelles interpellations et de reprendre en détail un débat qui avait été tranché dans son ensemble. Le seul mot à ajouter était celui-ci : Travaillons.

Les grandes eaux de l'éloquence parlementaire ne doivent pas jouer à jet continu. Pourquoi donc a-t-on repris, après le vote de l'ordre du jour de confiance, des interpellations sur la politique générale qui ne pouvaient plus avoir aucune sanction?

Les Chambres précédentes ont rendu le droit d'interpellation abusif et illusoire. Parce qu'on n'abusait, on lui a assigné un jour par semaine, et l'on a vu des interpellations traîner, pendant des mois, de vendredi en vendredi, sans aboutir à une conclusion même platonique. Dépense de salive et temps perdu, voilà à quoi se résume l'exercice du droit d'interpellation au cours des deux dernières législatures. Il faudrait bien que la Chambre nouvelle réformât des habitudes qui compromettent un droit précieux.

Les majorités n'ont pas besoin d'interpellation, ce n'est dans le cas exceptionnel où le Gouvernement qu'elles soutenaient a cessé de leur plaire; alors il suffit de quelques mots brefs et d'un vote décisif pour obliger les ministres à la retraite. En dehors de ce cas, l'interpellation n'est qu'un prétexte à conférences. Sur quelle question n'a-t-on pas conféré à perte d'haleine? La tribune n'est pas faite pour ces bavardages qui n'ont d'autre sanction qu'un ordre du jour.

Dans l'esprit de nos institutions, le droit d'interpellation est surtout le recours des oppositions. N'ayant aucune part à la direction politique et administrative, il convient que la minorité ait la parole lorsqu'il se produit un abus grave que la majorité tolère ou approuve, une injustice criante dont elle profite; c'est pour la minorité le seul moyen de faire appel au public, et une majorité loyale ne peut ni en dénier, ni ajourner l'usage. Avec la séance hebdomadaire dont l'ordre du jour est encombré d'avance pour plusieurs mois, le droit de la minorité est supprimé en fait.

On s'est donc mis en dehors du bon sens; il est nécessaire d'y revenir; mais pour cela, il faudrait que les interpellateurs fussent discrets et concis. La discrétion et la concision seraient-elles jamais des vertus parlementaires?

L. O...

BULLETIN

26 juin.
 La Chambre a ordonné une enquête sur l'élection de M. Leroy-Beaulieu, à Montpellier. Elle a repoussé toute modification à son règlement intérieur de qui concerne la nomination des grandes Commissions.

Un décret réglementant les avances préjudiciaires au Trésor, que se font faire les liquidateurs des Congrégations et qu'on avait dû suspendre sur l'intervention de M. Groussau, a été signé au conseil des ministres.

On annonce comme certain, le remplacement du fusil Lebel.

C'est ce matin qu'a été donné le départ du circuit de la Sarthe. On signale plusieurs accidents.

Une nouvelle grève s'est déclarée à Saint-Petersbourg. Des conflits graves se sont produits. En province, l'agitation grandit, l'attitude de l'armée est inquiétante.

INFORMATIONS

Le général Saurer
 Paris, 26 juin. — Le général de division Brugère, vice-président du Conseil supérieur de la guerre, est placé, à dater du 27 juin 1906, dans la 2^e section du cadre de l'état-major général de l'armée.

M. Etienne à Saumur
 Saumur, 26 juin. — M. Etienne, ministre de la Guerre, a assisté, ce matin, à Verrie, à des manœuvres combinées d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie. A son retour à Saumur, il a offert à déjeuner aux officiers supérieurs, à l'Hôtel de Commandement.

La bombe de Vincennes
 Paris, 26 juin. — M. Flory, juge d'instruction, a transmis aujourd'hui au parquet le dossier de l'affaire de l'explosion de la bombe de Vincennes. C'est M. le substitut Maitte qui réglera le procès.

Les relations anglo-usses
 Londres, 26 juin. — Le Tribune qui, depuis l'arrestation du Cabinet libéral est considéré comme organe officieux, publie vivement contre une visite de l'escadre anglaise à Constantinople. Une telle visite, dans les circonstances actuelles, dit-il, méconnaît le caractère d'une politique de réconciliation et de difficultés, qui pourrait, en la de compte, nous compromettre.

CHRONIQUES ET AUTRES

Historique d'une petite contemporaine...
 On ne peut être de mal que des gens qui ne...

— Quels sont les plus ennuyeux de tous les arts? — Les arts d'agrément.

LE REMPLACEMENT DU FUSIL LEBEL

La fabrication du nouveau fusil dit « de l'école de Châlons » se fera par étapes.

Paris, 26 juin. — On annonce d'une manière positive que le remplacement du fusil Lebel est absolument décidé. L'outillage nécessaire est prêt et la fabrication va incessamment commencer. La fabrication du fusil de l'École de Châlons qui remplacera le Lebel, ne sera pas intensive. Elle sera réglée par étapes, de façon à ne point nécessiter en une seule fois des crédits que l'état de nos finances ferait trouver bien lourds.

LA SEMAINE A PARIS

Les cardinaux académiciens. — Un ami de Taine. Une maladie d'A. Dumas. — Le retour de Sarah Bernhardt. — La « rastastratie ».

Paris, 26 juin.
 L'Académie Française a donné au cardinal Perraud le cardinal Mathieu pour successeur immédiat. Il n'y a pas eu l'intermédiaire de l'Académie qui avait fait un usage depuis près d'un siècle en ne donnant pas un académicien pour successeur direct à un académicien Immortel, mais défunt... Voilà donc Mgr Mathieu, successeur de Frayssinons, Lacordaire, Gratry, Dupanloup et Perraud. Il est bien de cette belle lignée « libérale ».

On n'a point manqué d'établir déjà un parallèle entre le nouvel académicien et son illustre prédécesseur. Ce petit exercice de rhétorique sera repris, d'ailleurs, lors de la réception de Mgr Mathieu. Le moins qu'on puisse dire est que, physiquement et moralement, ces deux princes de l'Eglise ne se ressemblaient point. L'évêque d'Autun était froid, silencieux, mince, doux et grave comme un pur marbre; notre cardinal de Curie est gros, jovial, spirituel, tout en mouvement, familier avec tout le monde. Le cardinal Perraud était un classique austère; le cardinal Mathieu est un curé très moderne, très ecclésiastique mais pas « clérical » pour un sou. N'a-t-on pas dit que le marquis de Segur qui fut quelque temps son concurrent était « plus clérical » que lui!

Un académicien de ses amis, M. Paul Bourget, a tracé de Mgr Mathieu ce portrait exact : « Très saint homme et très bon homme, avec un large et fin visage de paysan lorrain, des gaietés de jeune séminariste, une érudition d'ancien professeur, une simplicité d'accueil tout évangélique et une hauteur d'âme de grand chrétien ».

Son premier ouvrage, l'ancien régime en Lorraine, valut à l'abbé Mathieu l'amitié d'Henri Taine, amitié et estime réciproque. L'histoire des trois Evêchés, et surtout le Concordat ont achevé de classer l'ancien archevêque de Toulouse parmi nos meilleurs historiens, mais l'unique relation que nous ayons de la mort de Léon XIII et du dernier Concile, relation publiée par la Revue des Deux Mondes, nous le révèle grand peintre d'histoire : quelques passages de ce morceau sont dignes du cardinal de Retz et de Saint-Simon.

Tel quel, le cardinal Mathieu est très représentatif de l'esprit français. Il est bon et il est utile que nous ayons au Vatican un homme de cette trempe bien française à l'heure justement où les fautes de nos gouvernants, qui trouvent tant de complications dans les cours étrangères, s'emploient à détruire notre influence séculaire auprès du Saint-Siège.

Son Eminence dit plaisamment qu'il a la tête du bouledogue et l'indépendance du chat. Mais de ce dernier animal, il a aussi la souplesse, la malice et, à l'occasion, la griffe. Aussi n'est-ce pas trop affirmer que de dire Mgr Mathieu tiendra une large place à l'Académie. A côté de ces chrétiens éminents qu'on a surnommés les « cardinaux vertus » il y aura une Eminence rouge, leur collègue, leur ami et leur guide.

La pourpre romaine et les palmes vertes font, d'ailleurs, bon ménage depuis longtemps. L'Académie Française ne s'ennuierait-elle pas d'être une fondation du cardinal de Richelieu? Depuis 1635, quatorze académiciens ont été cardinaux, Mgr Mathieu est le quinzième et, chose curieuse, il est le seul avec le trop fameux Dubois qui ait reçu la cappa avant son élection. Parmi ces quatorze académiciens-cardinaux, il faut citer Mgr de Rohan-Guéméné (le cardinal de l'Affaire du Collier), élu à 27 ans et Mgr de Soubise, élu à 23 ans, (dont on ignore les titres littéraires), de Bernis, Flury, Loménie de Brienne, Maury, le pieux Mgr de Bausset, recommandable par ses vertus, d'Estrées, etc.

Une anecdote sur Maury qui, élu en 1784, fut rayé de l'Institut par la Révolution et réélu en 1806. Ses collègues le voulaient appeler Monsieur tout court; lui voulait du Monseigneur. On allait transiger par une formule très protocolaire : Monseigneur le Cardinal, mais Napoléon intervint — il était en Prusse, l'année d'Iéna, et exigea le Monseigneur d'usage. L'Académie s'inclina, mais la stupéur de l'abbé Sicard, directeur des Sourds-Muets, et habile à délier, comme l'abbé de l'Épée, les langues les plus rebelles; et il sut prononcer le Monseigneur et l'Eminence que se fussent étranglés au fond de tous les autres gossiers académiques. Maury avait, peut-être, plus de talent que de modestie. « Je vax très peu, quand je me considère, confiait-il à ses confrères, mais beaucoup quand je me compare ».

Le public s'égayait de ces disputes et il redisait malicieusement l'épigramme d'un autre académicien, Marie-Joseph Chénier :

Dubois, aux Enfers a bien ri
 Quand il a vu l'Académie
 Puisant dans son histoire, une loi d'infamie,
 Donner du Monseigneur au Cardinal Maury.
 Oh! parbleu s'écria le ouïste,
 J'étais — j'en conviens aujourd'hui —
 Vif, insolent et vénaux comme lui.
 Mais ce Maury n'est pas ministre!

Dubois et Maury! Perraud et Mathieu! Quel rapprochement et quelle heureuse différence, d'un siècle à un autre. — et pour l'Eglise romaine et pour l'Académie Française!

Un médecin littérateur, patient chercheur de l'âme physiologique chez les grands hommes, vient de trouver qu'Alexandre Dumas fils aurait eu, en 1859 et à Naples, une crise de folie mystico-meurtrière au cours de laquelle il aurait voulu tuer son père... Il n'aurait échappé à cette tentation qu'en étant quarante-huit heures à genoux! Cette petite histoire est le résumé de la statue. Certains sont tentés d'apprécier les grands hommes d'après leurs crises mystico-meurtrières et d'autres d'après leurs crises d'âme. Un homme d'esprit disait

à ce sujet : « Comme c'est le seul côté par lequel nous leur ressemblons, il faut bien que nous le connaissions... »

Fort heureusement pour sa mémoire, Dumas fils avait écrit plus tard en riant l'aventure napoléonienne dramatisée à plaisir : l'épave impulsive de saisir un coupe-papier et de taper son père endormi, un colosse. Il ajoutait :

— Je me suis contenté de m'en servir, de ce contenu à papier, pour frapper les de l'Affaire Clémenceau. Un littérateur ne doit commettre de meurtre que sur le papier.

Voilà très probablement à quel se réduit la folie mystérieuse d'Alexandre Dumas. Mais il y a un article de revue de plus et, qui sait? peut-être une légende nouvelle.

On ouvre trop de ventres, en charcutiers trop la pauvre chair humaine. On diminue trop les statues et on écartèle trop les renommées.

Joseph de Maistre disait de lui-même : « Je ne connais pas l'âme d'un scélérat. Je ne connais que le cœur d'un honnête homme : c'est affreux! » Parole profonde. Dans la conscience des meilleurs d'entre nous, il échet des suggestions fugitives, il passe des idées ministérielles qui suffisent à nous prouver à nous-mêmes le mauvais fond original. De même, dans les cerveaux les plus magnifiques, et peut-être dans ceux-ci surtout, il passe des lucres folles ou des ombres troublantes qui attestent la faiblesse de l'esprit humain, placé par Dieu aux confins du sublime et de l'abject, de la lumière et des ténèbres, de la raison radieuse et de la folie la plus sordide. Eh bien! l'honnête homme que traverse une poussée d'instinct ignominieux n'est pas pour cela un scélérat; l'homme de génie, dont la pensée est troublée une minute ou un jour, ne devient pas par cela seul un fou. Glorieux fous que ces « malades » qui furent Pascal, Flaubert, Napoléon, ou, si vous voulez, Dumas fils, et aussi Thérèse l'esthétique, et ce pauvre homme de Vincent-de-Paul!

Mme Sarah-Bernhardt est rentrée d'Amérique. Elle a gagné là-bas un joli petit million malgré les aventures et les procès dont les journaux transatlantiques nous apportèrent quelquefois les échos. Après quelques jours de repos à Belle-Ile, la grande artiste parcourra l'Espagne et le Portugal et reviendra en octobre dans son théâtre. On annonce même qu'elle a déjà découvert un nouveau Restand en la personne d'un jeune poète de 23 ans, M. Fraudet, auteur d'une Nuit perverse, trois actes en vers qui seront joués l'hiver prochain.

Mme Bernhardt ne perd pas son temps et M. Fraudet non plus. C'est très américain, cette précipitation.

Un nouveau mot, depuis longtemps attendu, rentre dans la langue française. Son parrain, ou plutôt son éditeur responsable, est notre confrère M. Adolphe Aderer qui vient enfin de donner un nom à une classe de plus en plus nombreuse à Paris et dont le propre jusque-là était justement de n'avoir pas de nom ni, d'ailleurs, rien de propre : la rastastratie. Je trouve la trouvaille admirable.

La rastastratie! Ça vous sent si bien la morgue peinte, la morgue puante du patchouli et le croûti de hippodrome, la morgue aussi que le premier brave homme venu peut rabattre d'un mot on d'un geste... La rastastratie, ce touche à l'aristocratie, au Dipsos, à l'atelier, aux tripots, à la salle des ventes, aux ambassades, aux bars chics, aux hôtels meublés, au Parlement, aux agences véreuses, à la littérature et aux arts, aux banques tapageuses et à l'asile de nuit. Le rasta n'est-il pas partout maintenant?

Nousoudoyons chaque jour, et nous saluons quelquefois, des hommes et, des femmes notoires qui n'ont aucun moyen d'existence avoué ni avouable, qui touchent à tous les mondes et qui n'appartiennent à aucun. Offrons-leur le refuge d'une caste étiquetée et tâchons de les y enfermer.

PHILIPPE.

LE BUDGET DE 1907

Ses caractéristiques

Paris, 26 juin. — M. Poincaré, ministre des finances, a déposé cet après-midi, sur le bureau de la Chambre, le projet de budget pour l'exercice de 1907. Ce dépôt est pour ainsi dire une simple formalité, car les chiffres définitifs du budget ne sont pas encore complètement arrêtés.

On sait que le ministre des finances s'est trouvé en présence d'un difficile problème à résoudre, par suite de l'existence d'un chiffre élevé de dépenses supplémentaires dont l'exercice 1907 était appelé à supporter la charge.

A la suite d'un examen détaillé fait en conseil des ministres et qui a exigé de nombreuses délibérations, on a pu réduire d'un commun accord le chiffre de ces dépenses supplémentaires à la limite la plus basse et l'on a distingué entre les dépenses celles qui avaient un caractère permanent; les premières devant être couvertes par des ressources d'emprunt, les secondes, par des ressources permanentes, c'est-à-dire par le produit des impôts.

Les dépenses passagères doheront lieu à une émission d'obligations de 200 millions, dont la charge — arrérages et amortissement — figurera naturellement au budget annuel jusqu'à extinction.

Les dépenses permanentes seront couvertes exclusivement par des augmentations des impôts existants ou des mesures réglementaires contre la fraude. Ces dépenses supplémentaires permanentes s'élevaient à 150 millions. Voici comment le projet de budget y fait face :

- 1^o Élévation de 30 % des droits de succession à tous les degrés, sauf sur les successions inférieures à dix mille francs. C'est la partie la plus considérable des ressources nouvelles puisque dans le plein fonctionnement on estime que cette surtaxe donnera 70 millions. Le ministre a jugé préférable de prélever cette somme sur la richesse acquise.
 - 2^o Surtaxe sur les octrois, vermouths, vins de liège et taxes sur les machines à vapeur donnant un total de 16 millions environ.
 - 3^o Élévation de 10 % du droit de transmission sur les valeurs mobilières ou porteur.
 - 4^o Répression de la fraude sur l'alcool, à la circulation. Tout en maintenant nettement le principe de la bonneter de cru sur les vins, le ministre M. Poincaré présente un ensemble de dispositions tendant à empêcher la fraude qui pourrait être commise à l'occasion de l'exercice de ce privilège.
- Avec ces quatre catégories de mesures que nous venons d'énumérer, M. Poincaré se procure les 150 millions de ressources nécessaires pour équilibrer le budget. Toutefois, il importe de rappeler qu'un délai de six mois étant accordé pour les déclarations de succession, l'exercice 1907 ne pourra bénéficier que de la moitié du produit de la surtaxe de 30 % sur les droits de succession; soit seulement de 35 millions environ.
- Dans ces conditions, le ministre des finances s'est arrangé pour ne faire commencer le service d'amor-

tiement des 250 millions à émettre en 1907, pour les dépenses passagères qu'au moment où le service sur les droits de succession aura dans le plein du fonctionnement et donnera son produit intégral.

LE GRAND-PRIX AUTOMOBILE

PREMIERE JOURNEE
Deux voitures françaises en tête

Sur le Circuit de la Sarthe. — Les derniers préparatifs. — La foule. — Le départ. — 32 partants sur 34 engagés. — Les temps tour par tour. — Accidents matériels. — Les arrivées. — Les incidents. — Le classement. — 108 kilomètres à l'heure de moyenne. — Aujourd'hui, mercredi, seconde journée.

La première journée du Grand-Prix de l'A. C. F. favorisée par un temps superbe, a obtenu tout le succès prévu. Une foule nombreuse avait envahi le Circuit de la Sarthe. Six, sur sa voiture Renault, se classe bon premier, ayant couvert les six tours du Circuit à une allure moyenne d'environ 108 kilomètres à l'heure; derrière lui se classe la jeune

L'automobilisme et ses courses auront appris aux Français les joies du vrai et du grand tourisme.

LES DERNIERS PREPARATIFS

Il est quatre heures du matin, tandis que les officiels, aux brassards multicolores, viennent occuper leurs postes respectifs, les contrôles s'orga-



SISZ, le gagnant, ravitaille sa voiture

Albert Clément, puis vient une voiture italienne. Aucun accident de personne ne s'est produit. Voici d'ailleurs, la reproduction des télégrammes qui nous sont parvenus dans la journée de mardi :

LA NUIT AU CIRCUIT

Quand nous arrivons près des tribunes du départ, à trois heures du matin, déjà de longues théories de piétons nous ont précédées, s'en allant par les grandes routes et surtout par les petites chemins, portant au bout d'un bâton de multicolores lanternes vénitaines, qui sous bois et dans la nuit sont d'un pittoresque effet. Tout le monde emporte des paniers de provisions, des musettes bourrées de vivres; c'est l'exode que nous avons vu l'année dernière à Lascamps, au pied du puy de Dôme.

Peu de personnes se sont couchées au Mans, cette nuit. Sur la place de la République, grand centre de réunion, pendant que les automobiles silencieuses ou bruyantes se frayaient lentement un passage à travers la foule, tandis que du haut de la Bourse de commerce, un phare projetait sur la

nissent; des sonneries annoncent les essais des appareils téléphoniques qui relient les différents points du circuit. Au poste central de ravitaillement, en face des tribunes, les fabricants préparent les pièces de rechange, les manufacturiers de pneumatiques empiètent les bandages qu'ils passeront tout à l'heure à leurs concurrents.

Sur la route, les automobiles roulent sans s'arrêter. Il en passe dix, vingt, cent, deux cents. Elles se succèdent sans interruption, dans un sens comme dans l'autre : les unes se dirigent vers la Ferté-Bernard, les autres vers le Mans. On se demande où elles vont, où elles s'arrêteront, où et quand tous ces chauffeurs qui vont dans de si opposées directions feront stopper leurs moteurs et gareront leurs voitures. Tous ces chauffeurs possèdent un semblant de cuir, et ils sont pourtant tous venus avec le même désir de voir la même chose.

A cinq heures, les derniers retardataires ont garé leurs automobiles dans le parc aux voitures. Une sonnerie de clairon retentit. Des barrières sont fermées, des factionnaires passent, des con-



LA VOITURE ITALIA

place l'éclatante lumière de ses deux millions de bougies.

Sur les routes aboutissant au circuit, l'animation n'a pas été moins grande. De tous les villages, on s'est dirigé sur un point quelconque du parcours. Pas un coin de pré ou de bois, bordant la route, qui ne soit tout organisé pour percevoir des entrées. On a d'ailleurs des tribunes presque partout. Près du camp d'Avroux, on lit un écriteau : « Places à louer; pas cher ». L'emplacement est gardé par deux indigènes, qui taxent le visiteur suivant sa tête, et qui, pour se donner un caractère officiel, ont coiffé leur chef d'une casquette d'automobiliste entourée d'une bande de papier jaune sur laquelle on lit : « Bureau des entrées ».

Plus loin, ce sont des prés immenses, on les accède par un tourniquet des plus rustiques, mais où le contrôle n'est pas des moins sévères.

On peut prévoir dès ce matin que la foule sera considérable, plus considérable certainement qu'au circuit d'Auvergne l'année dernière. Le circuit de la Sarthe, sur, en outre, fait apprécier aux Français le plaisir de camper en plein air. Sur les sentiers kilométriques du triangle de routes où l'on court tout à l'heure, il y a peu de routes où l'on ne trouve la silhouette d'une ou plusieurs tentes vertes, brunes ou blanches. Près de Montfort-le-Rotrou, au bord de l'Orne, l'Automobile-Club de la Sarthe, digne, par son site de Périgueux, d'un campement de chasseurs, a dressé dans son enclos, pour le Grand-Prix de l'Automobile, six cents Kilos mètres aujourd'hui et six cents kilomètres demain.

signes sont échangées; la route est désormais interdite à tous, sauf aux voitures de courses dont la première partira dans une heure.

Les tribunes officielles sont à peu près vides. Quelques rares fanatiques, arrivés de bonne heure, ont pris possession de leurs loges ou de leurs places, mais ils semblent perdus dans ces tribunes immenses.

AVANT LE DEPART

Dans le parc aux voitures, les conducteurs et les mécaniciens sont rangés en ordre de départ, les uns févres, les autres calmes; ce sont pour quelques-uns des débutants en course, et on comprend leur émotion. Mais le chronométriste s'avance, et la première voiture pénètre sur la route; encore quelques minutes et l'on part.

Il est maintenant près de six heures et la première voiture, que conduit Gabriel, est prête à couper la ligne de départ. Le mécanicien, à main en marche et les quatre cylindres de la De Dion trich ronflent régulièrement. « Encore cinq secondes, dit le chronométriste, quatre, trois, deux, une. Partez! »

Le Grand-Prix de l'Automobile est commencé et les moteurs sont partis pour tourner six cents Kilos mètres aujourd'hui et six cents kilomètres demain.

De quatre-vingt-dix secondes en quatre-vingt-dix secondes, les concurrents se succèdent; on se dépêche que deux abandonnés : le Vaupès de Bacciaux et celle de Tavenaux, qui devait piloter une